



CATALOGUE des FORMATIONS 2017-2018

Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF)

Le 6 janvier 2014, la Préfecture de la Région des Pays de la Loire, via la DIRECCTE, a accordé l'enregistrement de notre déclaration d'activité en tant que prestataire de formation sous le N° 52 44 07031 44.

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état).

*Du nouveau dans les
formations :*

- Formation « ANIMATEUR PING FORME »
- Formations et examens en arbitrage séparés

Pour toutes les inscriptions : inscriptions-formations@pdltt.org

EDITORIAL

Vous êtes engagé (e) dans le fonctionnement de votre association, de votre comité ou de la Ligue, la formation est devenue aujourd'hui, non seulement une demande forte, mais à l'évidence une nécessité.

Afin de répondre aux attentes croissantes de compétences et aux nécessaires prises de responsabilités associées aux différents acteurs du Tennis de Table, la Ligue, grâce à son organisme de formation (L'IREF), vous propose une offre appropriée.

Depuis l'arbitrage jusqu'à la technique, depuis les formations de dirigeants en passant par l'accompagnement de clubs ou l'aide à la création d'emplois jusqu'aux formations professionnelles CQP « Animateur Tennis de table », aides aux inscriptions pour les diplômes d'état, la Ligue s'est efforcée cette saison encore de vous proposer tout un programme destiné à gérer votre club ou à progresser personnellement.

Ce catalogue est évolutif tout au long de la saison, nous vous invitons à vous connecter régulièrement sur notre site <https://tennisdetablepaysdelaloire.org> ou à nous consulter.

La connaissance du terrain et de nos institutions seront un atout qui, avec l'aide de nos formateurs feront de vous des acteurs en phase pour satisfaire les défis futurs et faire le Tennis de Table de demain.



Christian DAVID
Vice-Président en charge de l'IREF

L'emploi d'un éducateur sportif et la possession d'un diplôme

L'animation, l'encadrement et l'enseignement d'une activité physique ou sportive constituent ce que l'on appelle des « professions réglementées ». C'est-à-dire que personne ne peut exercer ces activités contre rémunération sans posséder le titre professionnel nécessaire. A défaut, tant l'intervenant que l'organisme qui recourt à ses services sont susceptibles d'engager leurs responsabilités civile et pénale. Ce cadre obligatoire est applicable que l'intervenant soit un travailleur indépendant ou un travailleur salarié.

Cette réglementation, que l'on retrouve à [L'article L212-1 du code du sport](#), a notamment pour raison d'être de protéger la sécurité des usagers et des pratiquants d'activités sportives par une qualité garantie des enseignements.

Si cette réglementation est particulièrement stricte, elle ne doit pas décourager le recours à des intervenants salariés.

- En tant qu'employeur, vous devez également vérifier que votre éducateur sportif possède bien une carte **professionnelle** qui indique son diplôme et les prérogatives qui s'y rattachent. Un fichier national recense l'ensemble des titulaires de cartes : <http://eapspublic.sports.gouv.fr/CarteProRecherche/Recherche> . Si le nom de votre éducateur n'apparaît pas, demandez-lui de se rapprocher de la DRDJSCS (02 40 12 80 00) pour régulariser sa situation.

La sanction, cela peut aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende pour le salarié comme pour l'employeur ([art. L212-8 du code du sport](#)).

Ci-dessous les diplômes qui permettent d'encadrer l'activité TT contre rémunération :
BE1/2 ; BP+CS TT ; DE ; DES ; et CQP TT (limite de 360h par an).

Règlements généraux FFTT issu des règlements relatifs à la formation :

Article 11

Obligations et prérogatives des Instituts régionaux de l'emploi et de la formation Selon l'article III.402 des règlements administratifs fédéraux : « les Ligues qui le souhaitent, en particulier celles qui veulent se faire connaître en tant qu'organisme de formation professionnelle, peuvent mettre en place un institut régional de l'emploi et de la formation. Les missions et l'organisation des IREF doivent s'inspirer de celles de l'IFEFF, à l'exception de la production de contenus et de supports de formations ». Cependant les IREF peuvent proposer des contenus et des supports de formation à l'IFEFF qui les valide.

Article 11-1

Agrément et habilitation pour dispenser et faire prendre en charge les formations professionnelles continues FFTT : L'agrément par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi local est un préalable à la constitution d'un IREF agréé puisqu'il permet d'être habilité à dispenser des formations professionnelles continues. En outre, cet agrément permet de recevoir divers financements et prises en charge au titre de la formation professionnelle continue, notamment auprès des Conseils régionaux. Les formations dites professionnelles (c'est-à-dire celles qui sont dispensées à des salariés dans le cadre de leur activité professionnelle, au titre de la formation continue) sont organisées dans le cadre des instituts de l'emploi et de la formation agréés par les DIRECCTE et habilités par la FFTT. Cette habilitation permet de faire reconnaître les formations continues dispensées auprès de la FFTT (de disposer des contenus et de faire appel à des formateurs habilités). La procédure et le formulaire d'habilitation des instituts de l'emploi et de la formation FFTT sont définis à l'annexe

Conditions Générales liées aux formations de l'IREF PDL

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de l'Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF) de la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire. Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de l'IREF.

La signature du bulletin d'adhésion emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

2. Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription (inscriptions-formations@pdltt.org). L'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée d'un virement bancaire ou d'un chèque du montant de la formation à l'ordre de la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire.

Les demandes d'inscription doivent se faire au plus tard 10 jours avant la date de la formation.

L'IREF remet ensuite successivement à la structure, ou le cas échéant au participant, le programme de formation, la convention de formation (ou le contrat de formation professionnelle, si un participant entreprend la formation à titre individuel), une facture acquittée et une attestation de présence.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée avec le paiement correspondant. Si le nombre d'inscription est trop faible, ou trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine action identique. (Cf clause 6. Annulation/Interruption).

3. Convocation et attestation de stage

Une convocation est adressée à la structure, pour transmission au participant, 5 jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.

L'attestation de stage ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité du stage effectué. Elle est remise au stagiaire en fin de formation ou envoyée à la structure accompagnée.

4. Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité sauf cas de force majeure. Il n'y a pas d'imposition TVA sur les tarifs de formation. Les prix comprennent les frais administratifs et pédagogiques et les supports remis aux participants.

La Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire peut proposer et réserver au stagiaire un hébergement et une restauration à un tarif forfaitaire selon les lieux d'accueil. Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge de la structure employeur ou du participant s'il est inscrit à titre individuel. Ces frais sont facultatifs. Le stagiaire peut décider de réserver par ses propres moyens et régler directement les frais correspondants.

5. Facture et condition de règlement

La structure ou le participant à titre individuel règle le montant de la formation par virement ou par chèque et le transmet accompagné du bulletin d'inscription. Une facture acquittée lui sera remise à l'issue de la formation.

Pour les formations faites à titre individuel, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue par le contrat de formation et le paiement s'effectue de la manière suivante :

- chèque remis au moins 10 jours avant la date de formation avec le contrat ou la convention correspondante signée,
- encaissement du chèque au terme de la formation.

6. Annulation / Interruption

. Annulation par la structure/participant : Toute annulation doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit. Le remplacement d'un participant par un autre, de la même structure, reste toujours possible, sous réserve qu'il corresponde au profil du personnel concerné par la formation.

En cas d'annulation trop tardive (moins de 5 jours avant la date de formation prévue), absence partielle ou totale injustifiée, en dehors de cas de force majeure dûment reconnue, le paiement sera conservé et encaissé par la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire.

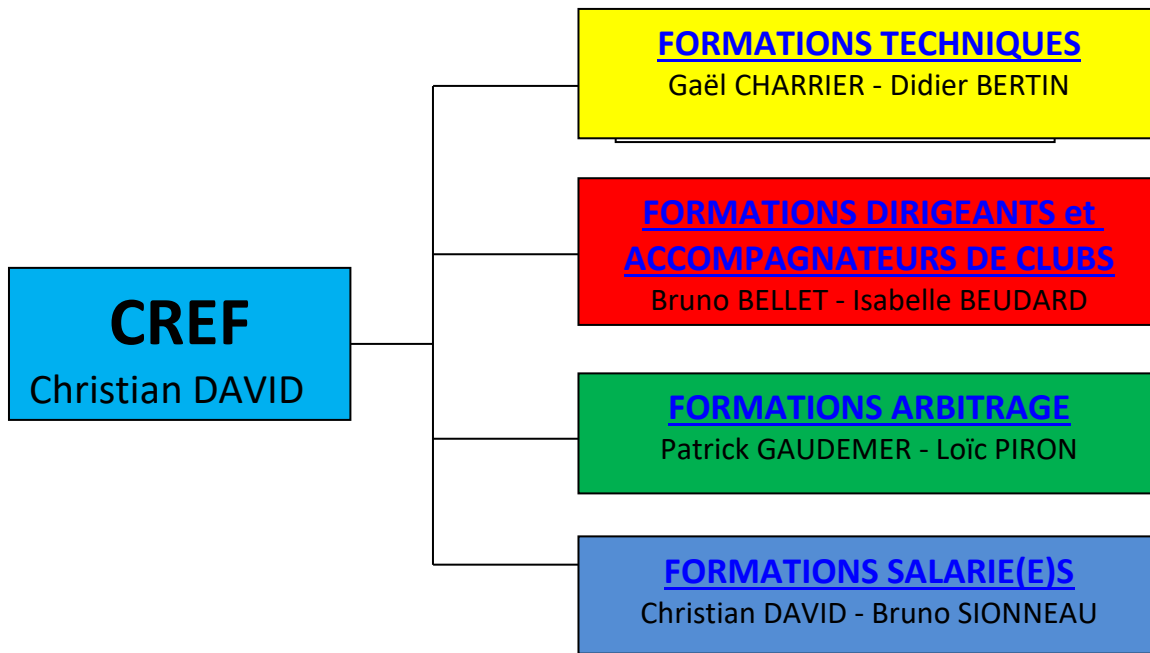
. Annulation par l'IREF : l'organisateur se réserve le droit d'annuler un stage. Dans ce cas, les stagiaires seront informés au minimum 5 jours avant la date prévue du début du stage, et ils auront la possibilité de se faire rembourser ou de reporter leur inscription sur un stage équivalent, dans la mesure des places disponibles.

7. Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'IREF.

Les documents mis à disposition du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de l'IREF est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

Organigramme IREF



Pour s'inscrire à une formation : inscriptions-formationen@pdltt.org

Retourner le formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet (voir les liens et rubriques sur chaque page concernée), dûment rempli et accompagné du règlement, par virement bancaire :

(IBAN : FR76 1027 8368 1100 0103 2060 139 - Code BIC : CMCIFR2A)

Ou chèque à l'ordre de la Ligue de TENNIS de TABLE

dans les délais impartis à :

Ligue de TENNIS DE TABLE des Pays de la Loire

Maison des Sports - BP 90312 - 44, Rue Romain Rolland 44103 NANTES cedex 4

Les jeunes licenciés (scolarisé dans un CFA, un Lycée, une MFR ou un IME, ou âgé entre 15 et 19 ans) ont la possibilité d'utiliser le PASS ENGAGEMENT CITOYEN du Conseil régional (réduction de 60 €) en l'adressant le chèque Pass à leur Comité départemental (même procédure que pour le Pass Pratique Sportive).

Vous avez une question

Renseignements au Siège de la Ligue : Tél : 02 40 92 34 71

Permanence téléphonique : le lundi de 9H à 12H et 14H à 17H et du Mardi au Vendredi 9h00 à 12h00

Mail: formation-emploi@pdltt.org

Responsable IREF : Christian DAVID



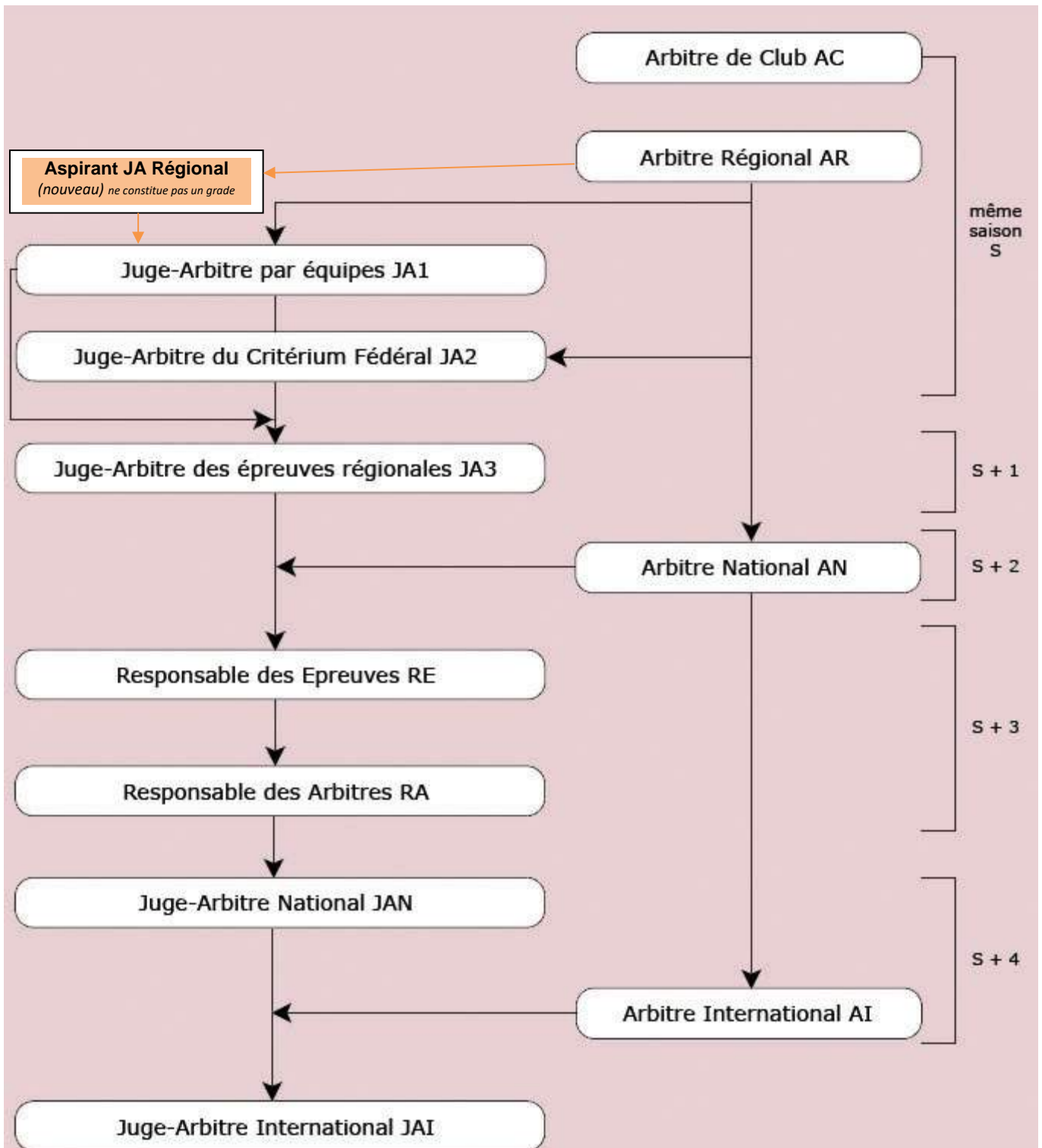


Programme 2017-2018

Toutes les inscriptions doivent transiter par la LIGUE

	Dates	Lieux	Tarif stagiaire	fiche
FORMATIONS ARBITRAGE				ARB
			Voir détail fiche	
Arbitre Régional	21/10/2017 UV le 18/11/2017	LAVAL - CD 53	70,00 € + examen 30 €	F1
Arbitre Régional	11/11/2017 UV le 2/12/2017	NANTES - CD 44	70,00 € + examen 30 €	F1
Arbitre Régional	24 mars 2018 UV le 31 mars 2018	LE MANS Voir CD 72	70,00 € + examen 30 €	F1
Arbitre Régional	28/10/2017 UV le 18/11/2017	Maison des sports LES PONTS DE CE - CD 49	70,00 € + examen 30 €	F1
Arbitre Régional	25/11/2017 UV le 9/12/2017	LA ROCHE SUR YON - CD 85	70,00 € + examen 30 €	F1
Formations continues ARB	Inconnue à ce jour			F1 BIS
Formations continues JA1	Inconnue à ce jour			F1 BIS
Aspirant JA (ne constitue pas un grade)	Toute la saison		Gratuit	F2 BIS
Juge Arbitre 1er degré	02/12/2017 UV le 09/12/2018	LE MANS - CD 72	70,00 € + examen 30 €	F2
Juge Arbitre 1er degré	12/11/2017 UV le 3/12/2017	NANTES - CD 44	70,00 € + examen 30 €	F2
Juge Arbitre 1er degré	24/03/2018 UV le 07/04/2018	LAVAL - CD 53	70,00 € + examen 30 €	F2
Juge Arbitre 1er degré ANNULE	24/02/2018 UV le 24/03/2018	Maison des sports LES PONTS DE CE - CD 49	70,00 € + examen 30 €	F2
Juge Arbitre 1er degré ANNULE	03/02/2018 UV le 17/02/2018	LA ROCHE SUR YON - CD 85	70,00 € + examen 30 €	F2
Formation Continue JA2/JA3			20,00 €	F3
Juge Arbitre 2ème degré (CF)	3 et 4/03/2018 UV LE 10/03/2018	LE MANS - CD 72	160,00 € + examen 30 €	F4
Juge Arbitre 3ème degré (Tournoi)	24 et 25/02/2018 Examen 03/03/2018	à définir	180,00 € + examen 30 €	F5
SPID-Déconnecté 1 ^{er} niveau			50,00 €	F6
SPID-Déconnecté 2 ^{ème} niveau			50,00 €	F7
Référents SPID-Déconnecté			50,00 €	F7 BIS
Accompagnement vers Arbitre National	18/11/2017	A définir	50,00 €	F8
Prépa Formateur ARB/JA1	18/11/2017	A définir	50,00 €	F9
				F10
FORMATIONS TECHNIQUES				TEC
Animateur fédéral et Jeune animateur fédéral	calendrier spécifique	Voir Comités	Voir fiche→	F11
Entraîneur Fédéral	05 au 09/03/2018 Examen 31 mars 2018	LA ROCHE SUR YON (85) LES PONTS DE CE (49)	300,00 € + examen 50 €	F12
Attestation de qualification Sport adapté option Tennis de Table (3 modules)		www.liguesapdl.blogspot.fr		En cours
Certification de qualification Handisport (2 modules)		paysdelaloire@handisport.org		En cours
FORMATIONS PROFESSIONNELLES				PRO
CQP Animateur TT	30/04 au 04/05/2018	LA ROCHE SUR YON (85)	Voir fiche→	F13
Colloque Technique (formation continue)		A définir	En cours	F14
				F15
FORMATIONS DIRIGEANTS et ACCOMPAGNATEURS DE CLUBS				DIR
				F16
				F17
L'Accompagnement : Développer son Club	Saison 2017-2018	Clubs concernés		F18 2 pages
Formation GIRPE (A la demande 4 semaines avant)			30 € la session	F19
				F20
FORMATIONS PING SANTE BIEN-ÊTRE				PRSSBE
NOUVEAU ANIMATEUR PING FORME	17 ou 18 novembre 2017	Maison des Sports Les Ponts de Cé	Voir fiche	F21

Filière ARBITRES ET JUGES-ARBITRES - Formations/ Diplômes



Pour plus d'informations, cliquez ici <http://www.fft.com/ttformation/>

Remarques :

Les formations AC, AR, JA1, JA2, et JA3 sont sous la responsabilité du Responsable Régional de la Formation en Arbitrage. Toutes ces formations et diplômes se déroulent sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Régionale Emploi-Formation. Les formations AN, RE, RA, et JAN sont sous la responsabilité du Responsable National de la Formation en Arbitrage. Toutes ces formations et diplômes se déroulent sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Fédérale de Formation.

ARB, JA1 et JA2 peuvent se passer la même année
Un Arbitre peut être mineur - Il faut être JA2 actif pour devenir JA3
- Le Juge Arbitre doit être majeur -

ARBITRES:

ARB de Club : Arbitre de Club - **Ouvert à tous les licenciés.**
Formation organisée par Club ou regroupement
organisation : Comité

ARB : Arbitre Régional Formation décentralisée dans les comités
organisation : Ligue

AN : Arbitre National Formation organisée par la FFTT
avec avis de la Ligue (inscription prise en charge par la Ligue si avis favorable)

AI : Arbitre International Formation organisée par l'I.T.T.F. après sélection des
candidatures par la C.F.A. (être AN depuis 3 ans)

JUGE-ARBITRES: (nécessite d'avoir 18 ans révolus)

Aspirant JA : - Un savoir faire attribué par la Ligue et permettant de se préparer au JA1
(ne constitue pas un grade) - être au minimum ARB (16 ans minimum)
Permettant de Juge arbitrer les rencontres de Championnat par équipes dans son club jusqu'au niveau R2.

JA1 : Juge Arbitre par équipe - être au minimum ARB Permettant de Juge arbitrer les rencontres
de Championnat par équipes. Formation organisée par la Ligue, décentralisée dans les Comités

JA2 : Juge Arbitre Critérium Fédéral - être au minimum ARB Permettant de Juge arbitrer les
compétitions individuelles Formation organisée par la Ligue

JA3 : Juge Arbitre de Tournoi - être au minimum ARB, JA1 et JA2
Permettant de Juge arbitrer les tournois et épreuves régionales - Formation organisée par la Ligue

JAN : Juge Arbitre National - être au minimum AN et JA3

D.E. : Directeur des épreuves

D.A. : Directeur des Arbitres

Permettant de Juge arbitrer les épreuves nationales et les épreuves internationales.

Lexique :

ARB de Club :	Arbitre de championnat par équipes
ARB :	Arbitre Régional,
AN :	Arbitre National,
JA1 :	Juge Arbitre de championnat par équipes,
JA2 :	Juge Arbitre des Compétitions Individuelles,
JA3 :	Juge Arbitre de Tournois,
D.E :	Directeur des épreuves
D.A :	Directeur des arbitres
JAN :	Juge Arbitre National

Responsables des Formations Arbitrage et Juge Arbitrage:

Patrick GAUDEMER

06 30 60 33 82

patrick.gaudemer@neuf.fr

Loïc PIRON

06 74 58 29 67

lc.piron@orange.fr

IMPORTANT : Il ne sera pas pris d'inscription ultérieurement aux dates indiquées ci-après.
Les courriers doivent parvenir avant ces dates au courrier du matin. Le cachet de la poste faisant foi.

➤ Pour toutes les formations, il faut un minimum de **8** participants pour que le stage ait lieu. Dans le cas contraire l'inscription est retournée au Club, il faut se réinscrire pour les sessions suivantes.

➤ Les inscrits que ne pourraient participer à un stage doivent avertir au minimum **5 jours à l'avance**, faute de quoi, le stage sera facturé.

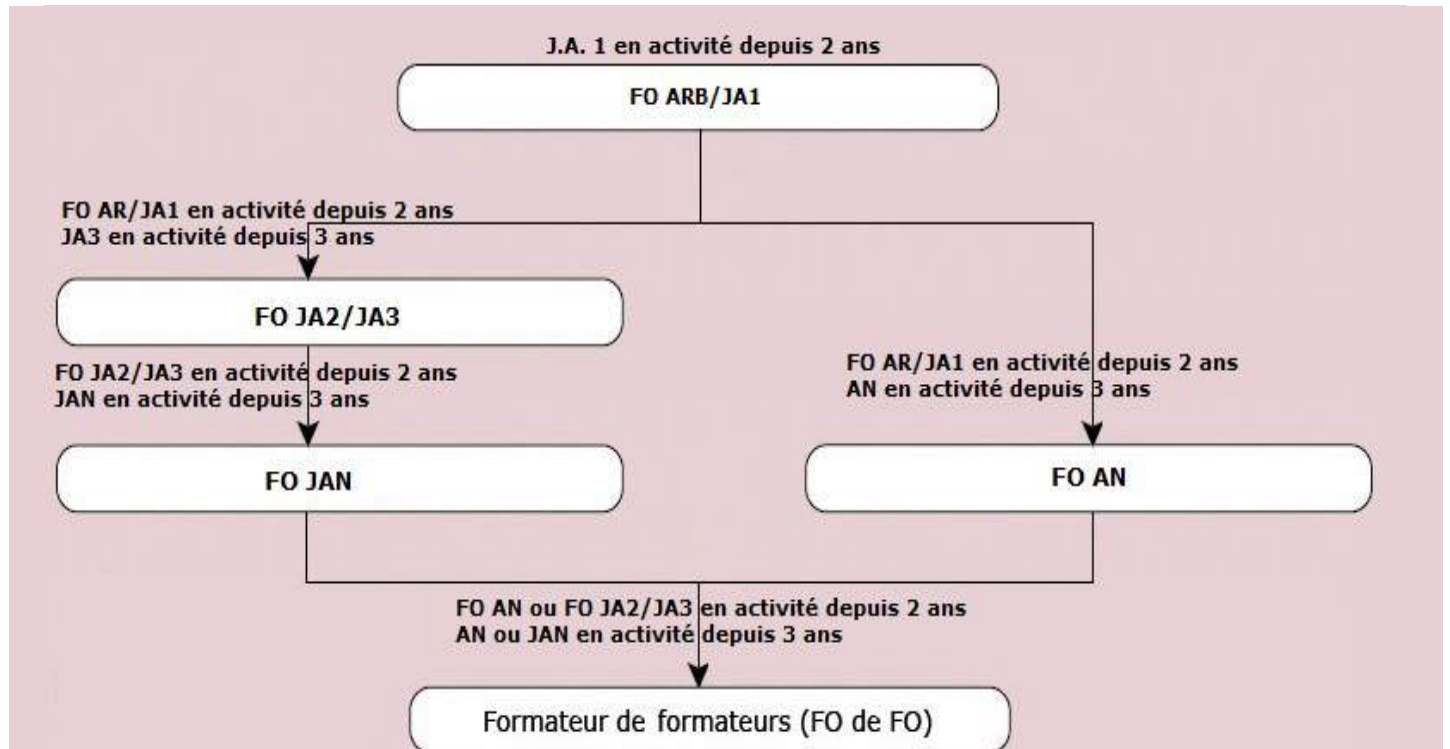
➤ Horaires indicatifs des stages de 9 h 00 à 18 h 30, sauf précision contraire.

Les candidats fourniront un RIB récent pour les futures prestations

Devenir Formateur en arbitrage



ARBITRES ET JUGES-ARBITRES - Formations et Diplômes de Formateurs



Pour plus d'informations, cliquez ici <http://www.fftt.com/ttformation/>

IMPORTANT

Tout Formateur n'ayant eu aucune activité, 2 saisons consécutives, ne devra pas encadrer une session seul.

Tout Formateur n'ayant eu aucune activité, 3 saisons consécutives, devra participer à une nouvelle session de Formation de Formateurs (de son grade).

Remarques :

Les formations et examens de formateurs en Arbitrage sont sous la responsabilité d'un Coordonnateur National de la Formation en Arbitrage (même si certaines formations ou examens peuvent être délocalisées en régions sur certaines sessions).

Toutes ces formations et diplômes se déroulent sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Fédérale de Formation.

NB : Les formations et examens de FO de FO sont organisés au niveau national selon le nombre de candidats volontaires entrant dans le cadre des pré-requis demandés.

[En savoir plus sur la VCFA Formation de formateurs en arbitrage](#)

Formations dispensées par la FFTT, pour tout renseignement contactez la Ligue ou Christian DAVID

Comment sont délivrés les grades

Pour les stages d'Arbitre Régional, JA1, JA2 et JA3, la validation s'effectue après la réussite de l'épreuve théorique (questionnaire d'évaluation en fin de formation ou examen écrit) et la réussite d'une épreuve pratique en situation lors d'une compétition officielle et en présence d'un formateur FO1 ou FO2.



La liste des nouveaux cadres en arbitrage est présentée au Conseil de Ligue.

F1 - FORMATION ARBITRE REGIONAL

Dates Horaires et lieu de formation	Session prévue le 3 février 2018 reportée au 24 mars (Examen le 31 mars)
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Tous les publics licenciés traditionnels à la FFTT
Nb de places disponibles	15
Volume de formation et examen	10 H
Responsable Ligue	Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON - René OIRY
Intervenants	Formateurs 1er degré de chaque département
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les règles du jeu - Se mettre à la disposition des juges-arbitres - Arbitrer au niveau de son club des compétitions régionales et nationales - Révisions + examen (2H)
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue A régler par le stagiaire : 70 € - frais de restauration compris. + 30 € l'examen (Théorie + pratique)
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2017-2018/

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 80 €, sans restauration

F1 Bis - Formation continue ARB et JA1

Dates Horaires et lieu de formation	Sur épreuves régionales organisées par la Ligue
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Tous les publics licenciés traditionnels à la FFTT
Nb de places disponibles	50
Volume de formation	4 H
Responsable Ligue	Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON - René OIRY
Intervenants	Formateurs 1er degré de chaque département
Contenu de la formation	- Remise à niveau des connaissances et des nouvelles règles
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : GRATUIT Frais de déplacement et de repas à charge de l'arbitre ou de son Comité.
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2017-2018/

* Coût réel réglementaire de la ligue : 40 €

F2bis - FORMATION Aspirant JA

Dates - Horaires et Lieu de formation	Formation continue
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> . Licenciés FFTT. . Avoir au minimum 16 ans . Diplômés Arbitre Régional
Nb de places disponibles	15
Volume de formation	Formation continue + diriger 3 rencontres R3 ou R2
Responsable Ligue	Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON
Intervenants	Formateurs désignés par la Ligue
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> . Connaître les règlements du championnat par équipes à tous les niveaux
Coût de la formation	- Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : Gratuit pour la saison 2016/2017
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	Pas de date limite Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2017-2018/

* Coût réel réglementaire de la LIGUE : 60 €

F2 - FORMATION JA.1

Dates Horaires et lieu de formation	Voir fiche programme page 4
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> . Licenciés FFTT. . Avoir au minimum 18 ans . Diplômés Arbitre Régional
Nb de places disponibles	15
Volume de formation	8 H
Responsable Ligue	Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON- René OIRY
Intervenants	Formateurs 1er degré
Contenu de la formation	. Connaître les règlements du championnat par équipes à tous les niveaux;
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue A régler par le stagiaire : 70 € - frais de restauration compris. + 30 € l'examen (Théorie + pratique)
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet <a href="http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue-
formations-2017-2018/">http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2017-2018/

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 90 €

F3 - FORMATION CONTINUE JA2/JA3

Dates - Horaires et Lieu de formation	Date et Lieu à définir
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	JA2/JA3 en activité
Nb de places disponibles	12
Volume de formation	6 H
Responsable Ligue Formation	Didier CIBRON
Intervenants	Formateurs JA2-JA3
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> . le règlement du Critérium fédéral . exercices sur la mise en poules . le départage dans une poule . le placement après les poules . fixer l'horaire général
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 20 € restauration comprise
Date limite d'inscription Auprès de La Ligue	<p>10 jours avant session</p> <p style="text-align: center;">Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</p> <p style="text-align: center;">http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2017-2018/</p>

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 200 €

F4 - FORMATION JA.2

Dates - Horaires et Lieu de formation	<p>LE MANS (72) 3 et 4/03/2018 UV LE 10/03/2018 ANNULE</p>
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> . Licenciés FFTT. . Avoir au minimum 18 ans . Diplômés Arbitre Régional
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	2 jours et demi - formation : 16 H Examen : 3H
Responsable Ligue Formation	Didier CIBRON
Intervenants	Formateurs JA2-JA3
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> . Connaître le règlement du critérium fédéral. . Faire la mise en poule . Faire le départage dans une poule . Initiation au POT . Se servir de SPID (le module SPID est abordé au cours de la 2ème journée)
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 160 € (2 repas compris et sans hébergement)
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session <p style="text-align: center;">Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet <a href="http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue-
formations-2017-2018/">http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2017-2018/</p>

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 200 €, sans restauration ni hébergement

F5 - FORMATION JA.3

Dates - Horaires et Lieu de formation	24 et 25 février 2018 Lieu à définir Examen le 3/03/2018 Lieu à définir
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Être au préalable JA1 et JA2
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	2 jours et demi - formation : 18 H Examen : 3H
Responsable Ligue Formation	Didier CIBRON
Intervenants	Formateurs JA2-JA3
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> . Connaissance de toutes les formules d'épreuves . Tirages au sort . Etablissement des horaires (Général et détaillé) . Etablissement du POT
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 180 € demi pension comprise (2 repas)
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	<p>10 jours avant session</p> <p style="text-align: center;">Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet <a href="http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue-
formations-2017-2018/">http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2017-2018/</p>

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 220 €, sans restauration ni hébergement

F6 - FORMATION SPID Déconnecté - 1er niveau

Dates - Horaires et Lieu de formation	En construction
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Licencié intéressé par le juge arbitrage et motivé par la gestion informatique.
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	6 H
Référent Ligue	Michel STEPHAN – Jean HALKO
Intervenants	FO SPID déconnecté
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du logiciel - Présentation formules de compétition (critérium fédéral, tournois...) - Modalités de saisie des résultats - Mise en application sur 1 tour de critérium fédéral
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 50 € restauration comprise
Date limite d'inscription auprès de la Ligue	10 jours avant session <div style="text-align: center;"> Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue-formations-2017-2018/ </div>

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 55 €, sans restauration

F7 - FORMATION SPID Déconnecté - 2ème niveau

Dates - Horaires et Lieu de formation	En construction
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	<p>JA.2 en activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - PC portable avec le logiciel installé - - connaissance informatiques (gestion de fichiers, des répertoires.)
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	5 H
Référent Ligue	Michel STEPHAN – Jean HALKO
Intervenants	FO SPID déconnecté
Contenu de la formation	<p style="text-align: center;">- Présentation et finalité du logiciel</p> <ul style="list-style-type: none"> - La base SPIDD.GDB - Le transfert du référentiel licencié - Création d'une épreuve (tournoi) - Transfert des packages (pour critérium fédéral) - Gestion d'un tour de critérium (Avant, Pendant, Après) - Remontée des résultats (Export)
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 50 € restauration comprise
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	<p>10 jours avant session</p> <p>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2017-2018/</p>

* Coût réel réglementaire de la LIGUE : 80 €

F7 BIS - FORMATION Référents SPID Déconnecté

Dates - Horaires et Lieu de formation	A définir
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	<p>JA.2 en activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - PC portable avec le logiciel installé - Bonne connaissance de SPID déconnecté - - connaissance informatiques (gestion de fichiers, des répertoires.)
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	8 H
Référent Ligue	Michel STEPHAN - Jean HALKO
Intervenants	FO SPID déconnecté
Contenu de la formation	<p style="text-align: center;">- Présentation et finalité du logiciel</p> <ul style="list-style-type: none"> - La base SPIDD.GDB - Le transfert du référentiel licencié - Création d'une épreuve (tournoi) - Transfert des packages (pour critérium fédéral) - Gestion d'un tour de critérium (Avant, Pendant, Après) - Remontées des résultats (Export)
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 50 € restauration comprise
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	<p>10 jours avant session</p> <p>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2017-2018/</p>

* Coût réel réglementaire de la LIGUE : 80 €

F8 - FORMATION - Accompagnement vers l'AN

Dates - Horaires et Lieu de formation	18 novembre 2018 Lieu à définir
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> . Diplômés Arbitre Régional depuis 2 saisons . Candidats à l'AN (2 ou 3 places pour la Ligue)
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	8 H + participation aux épreuves nationales
Responsable Ligue	Christian DAVID
Intervenants	Formateurs AN
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Théorique + pratique sur 1 journée - Accompagnement sur des épreuves nationales, pour les stagiaires retenus pour la pré-sélection AN
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 50 € restauration comprise
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	<p>10 jours avant session</p> <p style="text-align: center;">Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet <a href="http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue-
formations-2017-2018/">http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2017-2018/</p>

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 80 €, sans restauration

F9 - FORMATION - Préparation FO1

Dates - Horaires et Lieu de formation	18 novembre 2017 Lieu à définir
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Être JA1 depuis au moins 2 saisons
Nb de places disponibles	6
Volume de formation	8 H + participation stages régionaux en immersion
Responsable Ligue	Christian DAVID
Intervenants	Formateurs de formateurs
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Théorique + pratique sur 1 journée - Accompagnement pratique sur des stages théoriques
Coût de la formation	- Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 50 € restauration comprise
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2017-2018/

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 120 € (330 € pension complète)

F10 -

Dates - Horaires et Lieu de formation	
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	
Nb de places disponibles	
Volume de formation	
Responsable Ligue	
Intervenants	
Contenu de la formation	
Coût de la formation	
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	

* Coût réel réglementaire de la FFTT :

Les formations Techniques

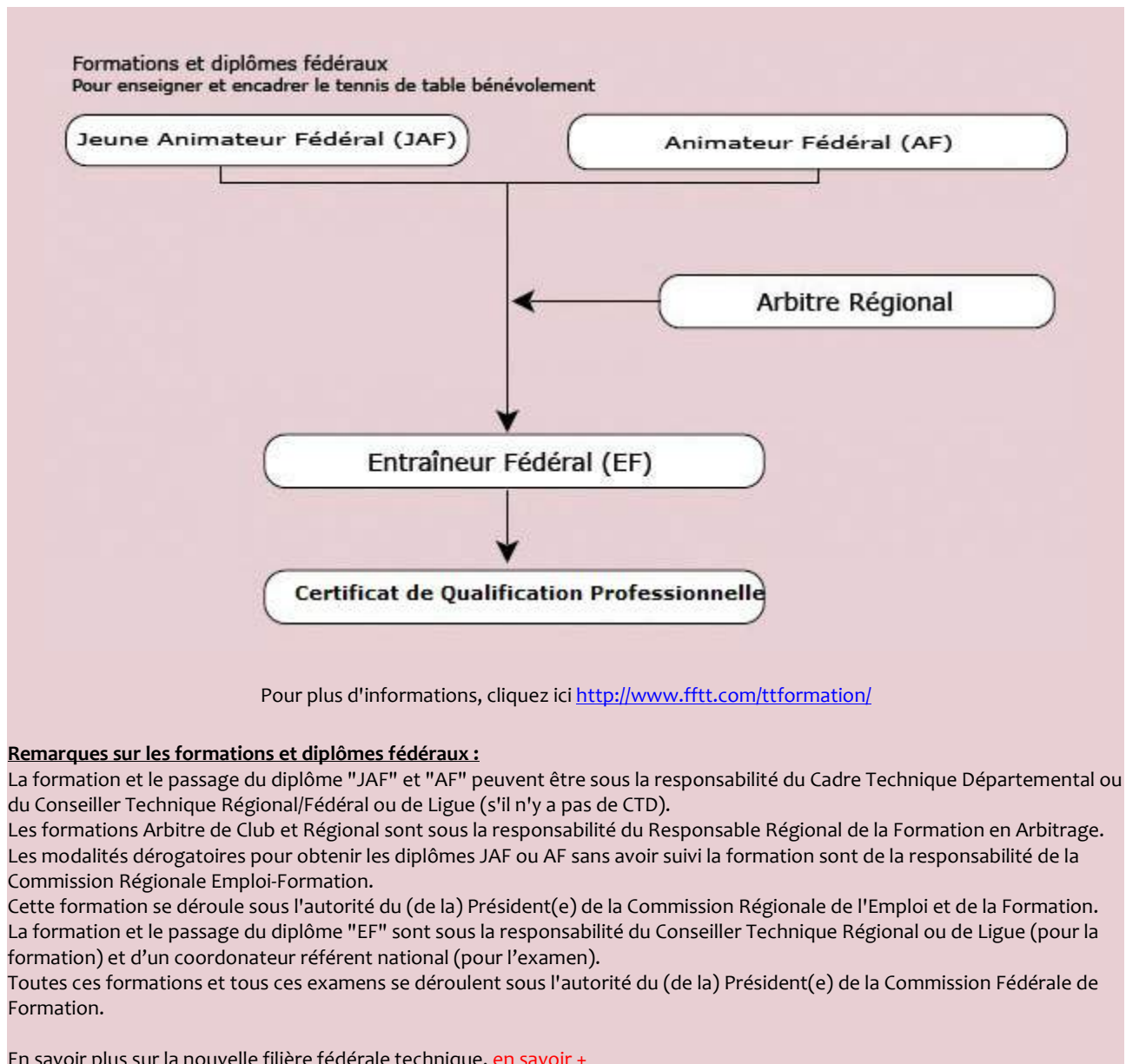


Responsable Formations Techniques

CHARRIER Gaël

Tél : 06 61 52 63 22

Mail : g.charrier@cdtt44.fr



F11 - animateur fédéral et Jeune animateur fédéral

Modalités AF :

- ouvert aux plus de 18 ans, licenciés traditionnels
- 28 heures de cours théoriques et pratiques et 12 heures de stage pratique
- possibilité de suivre la formation sur deux saisons

Contenus de formation :

- ▶▶ Donner l'envie d'animer et d'entraîner
- ▶▶ Sensibiliser aux différents domaines et champs d'intervention d'un entraîneur / animateur de tennis de table :
 - La technique (principes fondamentaux)
 - L'entraîneur (valeurs, polyvalence, relationnel)
 - La séance (pédagogie, gestion de groupe, communication, types de publics ...)
 - Le physique (hygiène de vie, échauffements, étirements)
 - Le mental (développement de l'autonomie du joueur)
 - L'environnement (fonctionnement d'un club, logique interne de l'activité, histoire du tennis de table, systèmes des compétitions en France)
- ▶▶ Connaissance des différents publics supports-
le stage pratique

- Tarif subventionné* à régler par le stagiaire à la Ligue (IREF)

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 300 €

- Coûts réels, inscriptions, dates et lieux ci-après.

Modalités Jeune AF :

- ouvert aux catégories -18 ans (2000, 2001, 2002) licenciés traditionnels
- 28 heures de cours théoriques et pratiques et 12 heures de stage pratique
- Tarif subventionné* à régler la le stagiaire à la Ligue (IREF).
- * Coût réel réglementaire de la FFTT : 300 €
- Coûts réels, inscriptions, dates et lieux ci-après

Plus d'informations sur les modalités du stage, contacter votre CTD :

CTD 44 : Gaël CHARRIER - 06 61 52 63 22

g.charrier@cdtt44.fr

CTD 49 : David LELIÈVRE - 06 78 12 38 59

anjou.ping-ctd@wanadoo.fr

CTD 53 : Anthony DAVIOT - 06 86 47 41 92

daviot.anthony@bbox.fr

CTD 72 : Fabrice TOLLET - 06 60 77 56 91

ctd.72tt@gmail.com

CTD 85 : Tony SEYMOUR - 02 51 44 27 14

comite.tt.85@maisonsportsvendee.com

CTL : Fabrice DAVIS - 06 71 55 61 63

fabrice.liguepdl.tt@orange.fr

Pour s'inscrire : inscriptions-formations@pdltt.org

Retourner le formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet (voir les liens et rubriques sur chaque page concernée), dûment rempli et accompagné du règlement, par virement bancaire :

(IBAN : FR76 1027 8368 1100 0103 2060 139 - Code BIC : CMCIFR2A)

ou chèque à l'ordre de la Ligue de TENNIS de TABLE dans les délais impartis à :

Ligue de TENNIS DE TABLE des Pays de la Loire Maison des Sports - BP 90312 - 44, Rue Romain Rolland 44103
NANTES cedex 4

Coût de la Formation ANIMATEUR FEDERAL 2017/2018

		Comité 44	Comité 49	Comité 53	Comité 72	Comité 85
*Pour information	*Tarif frais pédagogique fixé par FTTT (sans restauration ni hébergement)	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
	*Participation Ligue et Comités	190,00 €	160,00 €	190,00 €	190,00 €	160,00 €
	Coût inscription pour le stagiaire	110,00 €	140,00 €	110,00 €	110,00 €	140,00 €

Calendrier AF 2017/2018

44	<p>Samedi 28 octobre 2017, 9h30 / 12h30 et 14h00 / 17h30, Nantes Samedi 11 novembre 2017, 9h30 / 12h30 et 14h00 / 17h30, Nantes Samedi 23 décembre 2017, 9h30/12h30 et 14h00/17h30, Nantes Samedi 6 janvier 2018, 9h30/12h30 et 14h00/17h30, Nantes Stage pratique : modalités à définir avec le responsable de formation</p>
49	<p>11 et 12 novembre 2017 6 et 7 janvier 2018 LES PONTS DE CE</p>
53	<p>Mardi 31 octobre 2017 : 20h à 23h (lieu à définir) Samedi 4 novembre 2017 : 9h à 18h (lieu à définir) Samedi 2 décembre 2017 : 9h à 12h (Changé)</p>
72	<p>Vendredi 1 décembre 2017 de 20H à 23H et samedi 2 décembre de 9H à 18H Vendredi 12 janvier 2018 de 20H à 23H et samedi 13 janvier 2018 de 9H à 18H</p>
85	<p>7 octobre 2017 21 octobre 2017 28 octobre 2017 11 novembre 2017 (repas du midi pris en charge par le Comité)</p>

Coût de la Formation JEUNE ANIMATEUR FEDERAL 2017/2018

		Comité 44	Comité 49	Comité 53	Comité 72	Comité 85
*Pour information	*Tarif frais pédagogique fixé par FTTT (sans restauration ni hébergement)	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
	*Participation Ligue et Comités	80,00 €	120,00 €	190,00 €	190,00 €	140,00 €
	Coût inscription pour le stagiaire	220,00 €	180,00 €	110,00 €	110,00 €	160,00 €

Calendrier JAF 2017/2018

44	Stage en pension complète du 23 au 27 octobre 2017 CLISSON (Lycée Charles Péguy, Gorges)
49	26 février au 1 ^{er} mars 2018 LA ROMAGNE
53	Du Jeudi 2 au Samedi 4 Novembre 2017 de 9h à 18h + Samedi 2 Décembre de 9h à 12h + Stage Pratique 2 jours consécutifs : (27 au 29 décembre 2017 ou 26 février au 2 mars 2018)
72	23 au 26 octobre 2017 (sans hébergement)
85	30 octobre au 3 novembre 2017 (pension complète obligatoire)

F12 - Entraîneur Fédéral (EF)

Dates - Horaires et Lieu de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Formation : du lundi 5 mars 2018 à 9H00 au vendredi 9 mars 2018 à 17H à LA ROCHE SUR YON (85) - Examen « 35 TK » (examen 31 mars 2018)
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> . Etre au minimum junior licencié traditionnel (17 ans) . Etre Animateur Fédéral ou Jeune Animateur Fédéral ou Entraîneur Régional ou Entraîneur Départemental en activité. . Etre Arbitre Régional théorique (<i>attestation de formation ARB obligatoire</i>)
Nb de places disponibles	18
Volume de formation	48 H
Responsable Ligue	LELIEVRE David
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> . LELIEVRE David - SEYMOUR Tony . CTL - CTD
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - les coups techniques - le travail au panier de balles - la tactique - séances (différents types-planification) - la pédagogie pratique (intervention sur stage) - le travail physique - préparation mentale - la préparation à l'examen « 35 TK »
Coût de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Tarif de la formation à régler par le stagiaire : 300 €, hébergement et restauration comprise - + Tarif de l'Examen 35 TK : 50 € à régler par le stagiaire
Date limite d'inscription Après de la Ligue	<p>19 février 2018</p> <p style="text-align: center;">Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet <a href="http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue-
formations-2016-2017/">http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2016-2017/</p>

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 360 €, sans restauration ni hébergement + 50 € examen 35 TK



Vous souhaitez être rémunérés pour ...

encadrer et animer l'activité TT (volume horaire max. de 360h/an)		Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Moniteur de TT
--	--	---

Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Tennis de Table Procédure de Certification

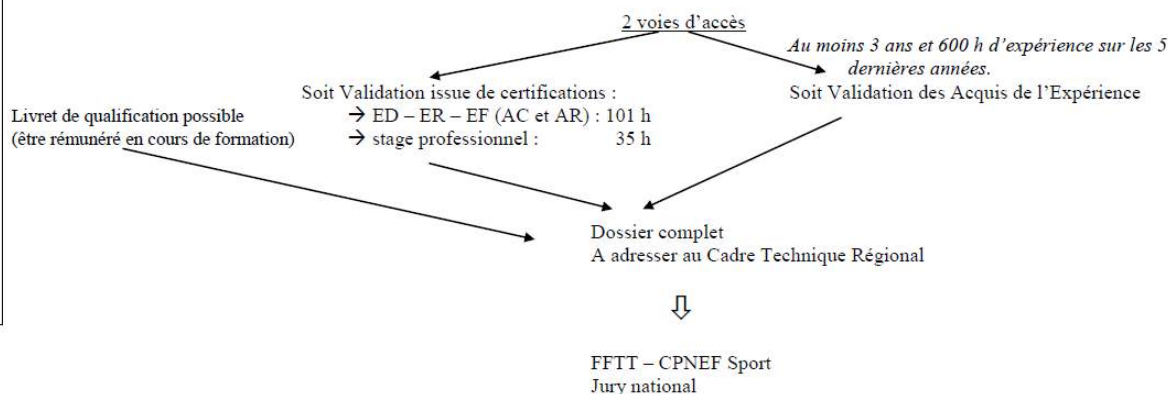
Candidat CQP

Dossier d'inscription : soit site FFTT soit Ligue (Cadre Technique Régional)

Exigences préalables

- Etre âgé(e) de 18 ans
- Etre titulaire d'une attestation aux premiers secours
- Etre en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tennis de Table
- Etre ou avoir été classé au moins 50 (1300 à 1399 points Messieurs / 950 à 1049 points Dames)

<u>Etape 1</u> Niveau Régional
Gestion
Formation
Accompagnement sous la responsabilité du Cadre Technique Régional
<u>Etape 2</u> Niveau National Certification



Pour plus d'infos :

Contactez David LELIEVRE communication@pdltt.org - tél. 06 78 12 38 59

F13 - Parcours d'obtention du CQP « MONITEUR TENNIS DE TABLE »

Dates - Lieu de formation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation de 35 heures (Ligue Pays de la Loire) du 30 avril au 4 mai 2018 à La Roche Sur Yon ➤ Stage pratique de 35 heures (Comités ou/et Clubs) <p>Date et lieux à définir avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les CTD pour les stagiaires des Pays de la Loire - Kenny RENAUX pour les stagiaires de la Bretagne - Nicolas METAIREAU pour les stagiaires du Centre
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins 18 ans à la date d'inscription - Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du TT datant de moins de 3 ans (par rapport à la date limite d'inscription) ou une licence sportive en TT en cours de validité - être titulaire du diplôme d'Entraîneur Fédéral - Etre titulaire ou en cours de formation de l'AFPS ou du PSC1
Nb de places disponibles	12
Volume de formation	35 h (du 30 avril au 4 mai) + 10 h FOAD + 35 h de stage pratiques (Club/Comité) attestés par le CTD et/ou CTS-CTL
Responsable Ligue	LELIEVRE David
Intervenants	CTS-CTL - CTD - entraîneurs clubs
Contenu de la formation	<p>Accueillir en sécurité différents publics Encadrer la séance de tennis de table Promouvoir et dynamiser l'activité S'intégrer au sein de la structure Gérer une situation d'incident ou d'accident savoir développer son club</p>
Coût de la formation	<p>Tarif à régler par le stagiaire : 640 € à l'ordre de la Ligue de Tennis de Table Pays de la Loire (avec hébergement/restauration) Comprend les 80 heures de formation + 75 € de frais de dossier à l'ordre de la FFTT</p>
Date limite Inscriptions	<p>Vendredi 20 avril 2018 http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2017-2018/</p>

Animer
Développer
et fidéliser le TT
(sans restriction)

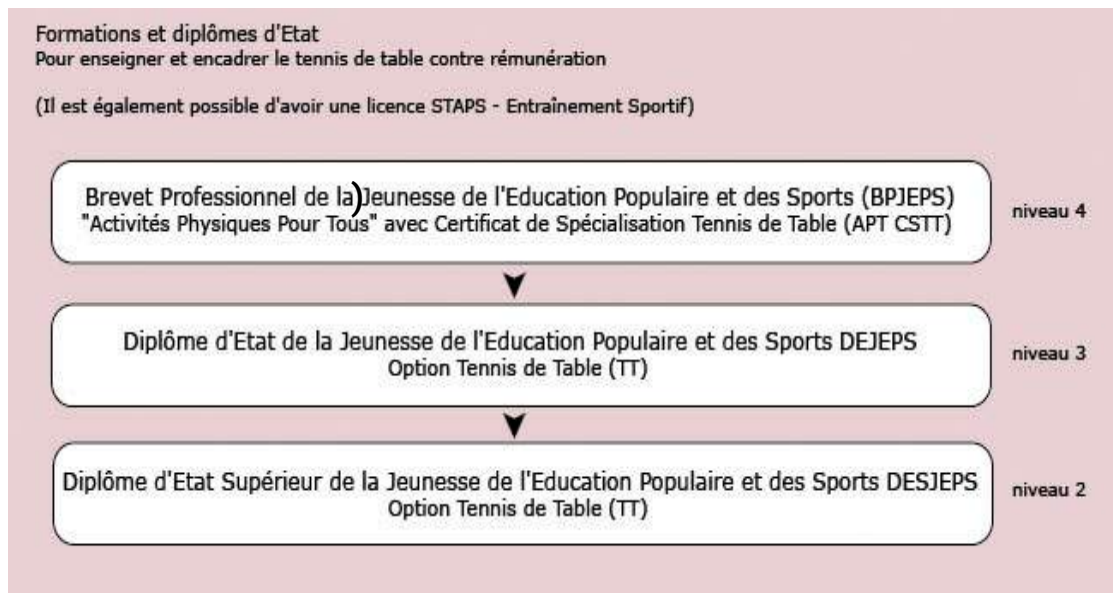


**Brevet Professionnel (BPJEPS APT CS TT -
niveau BAC)**

Animer
Développer
et fidéliser le TT
(sans restriction)



**Diplôme d'Etat (DEJEPS TT - niveau BAC
+2)**



Pour plus d'informations, cliquez sur la formation de votre choix :

<http://www.fftt.com/ttformation/technique/bpjeeps.htm>

<http://www.fftt.com/ttformation/technique/dejeeps.htm>

<http://www.fftt.com/ttformation/technique/desjeeps.htm>

Remarques sur les formations et diplômes nationaux :

Il existe un certain nombre de pré-requis spécifiques pour entrer en formation.

Un dossier d'inscription est à remplir et des tests de sélections sont mis en place pour entrer en centre de formation.

Il est indispensable de suivre la formation pour faire valider ses UC et obtenir le diplôme (ou du moins une partie de la formation car des allègements sont possibles).

Il est bien entendu possible de faire valider sa formation et ce type de diplôme par la voie de la VAE.

F14 - Colloque Technique (formation continue)

Dates - Horaires et Lieu de formation	A définir
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	
Nb de places disponibles	
Volume de formation	
Responsable Ligue	
Intervenants	
Contenu de la formation	- - -
Coût de la formation	
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet <a href="http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue-
formations-2017-2018/">http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2017-2018/

* Coût réel réglementaire de la LIGUE :

F15 -

Dates - Horaires et Lieu de formation	
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	
Nb de places disponibles	
Volume de formation	
Responsable Ligue	
Intervenants	
Contenu de la formation	
Coût de la formation	
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	

Les formations Dirigeants Bénévoles



Aux dirigeants des clubs des Pays de la Loire

La Ligue de TENNIS DE TABLE des Pays de la Loire peut vous proposer des formations vous permettant :

- d'augmenter votre nombre de licenciés
- créer un créneau Babyping
- trouver de nouveaux sponsors
- agrandir la section loisirs
- créer de nouvelles pratiques vers de nouveau publics
- s'ouvrir vers le handisport et le sport adapté

Les idées pour développer votre sport et votre club, Ce n'est pas ce qui manque !!!

Nous pouvons vous aider en organisant des formations adaptées.

N'hésitez pas à nous faire part de vos envies et vos besoins pour que nous puissions y répondre au mieux, en nous précisant les jours et créneaux horaires souhaités par mail à formation-emploi@pdltt.org

Responsables Formation DIRIGEANTS :

Bruno BELLET

Isabelle BEUDARD



La Branche fédérale de formation des Dirigeants a proposé la création d'un parcours d'informations à destination des nouveaux dirigeants et ceux en fonction.

Le formulaire d'inscription est en ligne !!

Vous avez la possibilité de vous inscrire en cliquant sur <http://perftt2.univ-lyon1.fr> et recevrez, en septembre, un mail avec les codes de connexion...

F16 -

Dates - Lieu de formation	
Objectifs	
Publics	
Nb de places disponibles	
Contenu de la formation	
Coût de la formation	
Durée du stage	

F17-

Dates - Horaires et Lieu de formation	
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	
Nbre de places disponibles	
Volume de formation	
Responsable Ligue	
Intervenants	
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">••••
Coût de la formation	
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	

* Coût réel réglementaire LIGUE :

F18- Développer son club

Thème du stage : Accompagnement du club
« Formaliser son projet associatif et gérer efficacement son club »

DATES ET LIEU DE FORMATION	En fonction de la demande des clubs à développer Entre novembre 2016 et juin 2017
OBJECTIF PEDAGOGIQUE	Former les dirigeants et salariés dans la mise en place du projet de développement du club
PUBLIC CONCERNE	Dirigeants bénévoles et les salariés du club
Pré-REQUIS	Avoir une fonction au sein du Bureau du club (<i>Président, Vice Pt, Secrétaire, Secrétaire Adjt, Trésorier, Trésorier Adjt, et salariés</i>)
VOLUME DE FORMATION	21 Heures sur plusieurs jours ou demi-journées
INTERVENANTS	1 formateur pro 1 formateur bénévole
PROGRAMME	3 parties distinctes : Diagnostic <ul style="list-style-type: none">- Etat des lieux du club à travers 6 axes :<ul style="list-style-type: none"><i>Gouvernance</i><i>Offre de pratique et services</i><i>Gestion de l'emploi</i><i>Gestion économique</i><i>Les installations</i><i>Les relations à l'environnement</i> Projet <ul style="list-style-type: none">- Projection du club idéal à l'horizon 2020 Plan d'action <ul style="list-style-type: none">- Elaboration autour de 3 axes stratégiques et création de fiches actions avec objectif opérationnel et suivi des actions
MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none">- Travaux de groupe- Echanges- Intervention formateur pro et bénévole- Supports vidéo, documents numériques
SUIVI DU PROGRAMME	<ul style="list-style-type: none">* Evaluation en lien avec les fiches actions* 1 visite dans la saison organisée pour un point d'étape* Echange de bonnes pratiques entre les clubs accompagnés qui ont suivi la formation de développement du club.
APPRECIATION DU RESULTAT	Evaluation de la formation par le formateur → <i>projet formalisé</i> Evaluation de fin de formation par les stagiaires → <i>niveau de satisfaction (type cible)</i> Pérennisation ou création d'un emploi
COÛT	2.100,00 €

Procédure de la mise en place et du suivi administratif A l'attention du club accompagné

Etape n°1 - Vous envoyez la « Fiche de demande d'accompagnement » à la Ligue par mail, à Bruno SIONNEAU, liguepdl.tt@wanadoo.fr, informe des coordonnées et formalise le 1^{er} pas vers l'accompagnement.

Etape n°2 - La ligue vous envoie un mail :

- de confirmation sur l'intérêt de la Ligue pour votre accompagnement,
- concernant les informations sur la mise en place administrative et le suivi (procédure) de l'accompagnement,
- pour vous transmettre le nom de l'accompagnateur désigné.

Etape n°3 - La ligue, par le biais de Bruno SIONNEAU, vous contacte par mail pour vous demander les informations nécessaires (noms des personnes accompagnées ...)

Etape n°4 - La ligue vous envoie la « Convention simplifiée d'accompagnement » et vous nous la retournez signée dès que possible. L'accompagnement peut commencer ...

Personnes à contacter en cas de besoin :

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

Bruno Sionneau - Coordonnateur

Responsable administratif et financier

Tél. : 02 40 92 34 71

Mail : formation-emploi@pdltt.org

DÉROULEMENT ACCOMPAGNEMENT

Fabrice DAVIS - Formateur

Tél. : 06 71 55 61 63

Mail : fabrice.liguepdl.tt@orange.fr

F19 - FORMATION GIRPE

Dates - Horaires et Lieu de formation	
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires, matériel	<ul style="list-style-type: none"> - Association ou Comité souhaitant initier arbitres ou dirigeants à l'utilisation du logiciel GIRPE - PC souhaité - Connexion internet - Vidéoprojecteur et écran
Nb de places disponibles	12 maximum
Volume de formation	3H
Responsable Ligue	Christian DAVID - Bruno GAUSSERAN
Intervenants	Formateurs arbitrage (FO1 minimum)
Contenu et objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du logiciel - Les répertoires GIRPE - Faire des feuilles de rencontre en relation avec SPID et sans SPID - Configurer pour un club ou un JA
Coût de la formation	30 € quel que soit le nombre de candidats jusqu'à 12 maximum
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	<p>10 jours avant la session</p> <p style="text-align: center;">http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations-2016-2017/</p>

F 20 -

Dates - Horaires et Lieu de formation	
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	
Nb de places disponibles	
Volume de formation	
Responsable Ligue	
Intervenants	
Contenu de la formation	
Coût de la formation	
Inscriptions	

F 21 - ANIMATEUR PING FORME

Dates - Horaires et Lieu de formation	<p>2 sessions au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vendredi 17 novembre 2017 de 10h à 17h - Samedi 18 novembre 2017 de 10h à 17h <p>Lieu : Maison des Sports - Les Ponts de Cé (49)</p>
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins 18 ans - Etre licencié(e) traditionnel(le) ou Promo
Nb de places disponibles	16
Volume de formation	6 heures
Responsable Ligue	David LELIEVRE
Intervenants	Fabrice DAVIS, Anthony DAVIOT, Virginie LECUYER, David LELIEVRE
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en main de l'outil Ping Forme Santé - Utilisation du kit - Méthodologie et pratique de passage de tests d'évaluation - Réalisation d'animations pour adultes
Coût de la formation	<p>Tarif subventionné Ligue* à régler par le stagiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bénévole : 140 € (avec le déjeuner et le kit d'une valeur de 60 € offert) - Professionnels (salariés) : 240 € (avec le déjeuner et le kit d'une valeur de 60 € offert) <p><i>Formation pouvant être prise en charge par UNIFORMATION pour les professionnels (demande à effectuer 1 mois avant)</i></p>
Inscriptions	<p style="text-align: center;">Date limite : 31 octobre 2017</p> <p style="text-align: center;">Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet et à renvoyer à http://tennisdetablepaysdelaloire.org/catalogue- formations/</p>

* Coût réel réglementaire LIGUE : 240 €

Autres organismes de formation



FFT : <http://www.fft.com/site/fft/emploi-formation/presentation>
Ou encore
<http://perfft2.univ-lyon1.fr>

Après accord, pour toutes les formations Fédérales (technique, arbitre, dirigeant), la CREF peut prendre en charge les frais pédagogiques ou administratifs pour les 2 premiers inscrits (prise en compte de la date d'inscription reçue à la Ligue).

CROS : <http://paysdelaloire.franceolympique.com>

CDOS 44 : <http://www.cdos44.fr>
CDOS 49 : <http://maineetloire.franceolympique.com>
CDOS 53 : <http://mayenne.franceolympique.com>
CDOS 72 : <http://sarthe.franceolympique.com>
CDOS 85 : <http://vendee.franceolympique.com>

UNIFORMATION :

<http://www.uniformation.fr>

Ou encore :

LES FORMATIONS Handisport et Sport

<https://extranet.handisport.org/fsessions/calendarPublic/1054>

La Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire propose une formation "**Attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA)**". Cette formation fédérale est destinée aux éducateurs sportifs diplômés et aux bénévoles associatifs souhaitant acquérir des connaissances et des compétences dans l'accueil et l'encadrement des activités physiques et sportives auprès de personnes en situation de handicap mental ou souffrant de troubles psychiques.

AQSA Module 1 - Interdisciplinaire : Connaissance du public (21h)

AQSA Module 2 - Sports collectifs : Encadrement du public et pédagogie (21h)